RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

éduform
Label qualité de l'Éducation nationale pour la formation professionnelle

Qualiopi
processus certifié

Le ministre de l'Éducation nationale

attribue le label Éduform

sur proposition de la commission nationale de labellisation Éduform

Raison sociale de l'organisme : **GRETA-CFA des Côtes d'Armor**

Adresse du siège : **6 Allée Chaptal – 22000 SAINT BRIEUC**

Siren n°:**192200582** Numéro de déclaration d'activité : **5335P001022** Certificat n : **11-12-20QA15**

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour **les catégories d'actions suivantes**:

_Actions de formation (L.6313-1 1°),
_Bilan de compétences (L.6313-1 2°),
_Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (L.6313-1 3°),
_Actions de formation par apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label attribué pour une durée de 3 ans concerne les catégories d'actions susmentionnées et les sites figurant en annexe, publié au Bulletin officiel n° 30 du 25/07/2024, en application de la réglementation en vigueur (1).

Cette attribution donne également lieu à la délivrance de la certification Qualiopi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur (2) et de la conformité du GRETA-CFA des Côtes d'Armor avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

1 - Réglementation du ministère de l'éducation nationale:
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « Éduform » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « Éduform» prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « Éduform» - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « Éduform» (MENE1932128A) - Éduform»
2 - Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail -Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs. - Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matières de certification qualité des organismes de formation.

Le certificat du GRETA-CFA des Côtes d'Armor, délivré le 15/12/2024, est valable jusqu'au 14/12/2027.

Fait à Paris, le 27 OCT. 2025

Pour le ministre et par délégation
La directrice générale de l'enseignement scolaire

Caroline Pascal

Ministère de l'éducation nationale
Instance de labellisation Éduform
Bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue
107 rue de Grenelle - 75007 PARIS
Dgesco.eduform@education.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe au certificat

Lieux du périmètre de labellisation

- Collège François Clec'h, 20 av. Pierre Perron – 22140 BEGARD
- Collège Jules Ferry, 11 rue Hent Garen – 22390 BOURBRIAC
- Collège Gwer Halou, 16 rue Anatole Le Braz – 22160 CALLAC
- Collège Thalassa, 27 rue Clémenceau – 22430 ERQUY
- Collège Albert Camus, 2 rue Kerpaour - Grâces – 22205 GUINGAMP
- Collège Jacques Prévert, 58 rue De La Trinité – 22205 GUINGAMP
- Collège Charles De Gaulle, 17 rue Morin – 22120 HILLION
- Collège Simone Veil, 21 rue Dahouet – 22403 LAMBALLE-ARMOR
- Collège Yves Coppens, Route DE Rospez – 22304 LANNION
- Collège Charles Le Goffic, 10 bd D'Armor – 22300 LANNION
- Collège François Lorant, 1 rue François Lorant – 22510 MONCONTOUR
- Collège Marie-José Chombart De Lauwe, 17 rue De Lanvignec – 22503 PAIMPOL
- Collège Les Sept Iles, 304 route De Pleumeur Bodou – 22700 PERROS GUIREC
- Collège Louis De Chappedelaine, 6 rue Jules Ferry – 22640 PLENEE JUGON
- Collège Jean Richepin, 8 bd Kennedy – 22370 PLENEUF VAL ANDRE
- Collège Jules Lequier, 1 rue Du Gymnase – 22193 PLERIN
- Collège Du Penker, rue Des Ecoles – 22310 PLESTIN LES GREVES
- Collège Paul Le Flem, 10 rue Du Collège – 22560 PLEUMEUR BODOU
- Collège Eugene Guillevic, 1 rue Du Collège – 22150 PLOEUC L'HERMITAGE
- Collège Lucie Et Raymond Aubrac, 3 rue Du Collège – 22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
- Collège François-Marie Luzel, 192 rue De Luzel – 22420 PLOUARET
- Collège La Grande Métairie, 8 rue De La Grande Métairie – 22440 PLOUFRAGAN
- Collège Jean Louis Hamon, 1 rue De Dixmude – 22580 PLOUHA
- Collège Charles Brochen, 13 rue Pen Fantan – 22260 PONTRIEUX
- Collège Le Volozen, 2 rue Du Volozen – 22800 QUINTIN
- Collège Leonard De Vinci, 2 rue Marcel PROUST – 22002 SAINT BRIEUC
- Collège Anatole Le Braz, 46 rue Du 71ÈME R.I. – 22022 SAINT BRIEUC
- Collège Jean Mace, 41 rue Du Trégor – 22070 SAINT BRIEUC
- Collège Jean Racine, 2 rue Clément Marot – 22000 SAINT BRIEUC
- Collège Camille Claudel, 2 rue Du Calvaire – 22410 SAINT QUAY PORTRIEUX
- Collège Ernest Renan, rue De La Corderie – 22220 TREGUIER
- Lycée Auguste Pavie, 13 rue Anatole le Braz – 22205 GUINGAMP
- Lycée Jules Verne, Route de Corlay – 22205 GUINGAMP
- Lycée Henri Avril, 7 route de Dinard – 22402 LAMBALLE-ARMOR
- Lycée Felix Le Dantec, Rue des Cordiers – 22303 LANNION
- Lycée Kerraoul, av. Gabriel Le Bras – 22502 PAIMPOL
- Lycée Agricole Kernilien, Kernilien – 22200 PLOUISY
- Lycée Chaptal, 6 allée Chaptal – 22015 ST BRIEUC
- Lycée Eugene Freyssinet, 32 rue Mansard – 22023 ST BRIEUC
- Lycée Jean Monnet, 9 rue des Ursulines – 22800 QUINTIN
- Lycée Jean Moulin, 3 rue du Vau Gicquel – 22022 ST BRIEUC
- Lycée Rabelais, 8 rue Rabelais – 22022 ST BRIEUC
- Lycée Ernest Renan, 2 bd Hérault – 22021 ST BRIEUC
- Lycée La Closerie, 10 rue Pierre Loti – 22410 ST QUAY PORTRIEUX
- Lycée Joseph Savina, 5 place de la République – 22220 TREGUIER

Ministère de l'éducation nationale
Instance de labellisation Éduform
Bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue
107 rue de Grenelle - 75007 PARIS
Dgesco.eduform@education.gouv.fr